

# De la propagande MR à l'école

Le courrier aux élèves de deux écoles de Crisnée est frappé du logo et de photos politiques

**Les élèves de 5<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> année primaire des deux implantations de Crisnée, les écoles La Buissonnière (Fédération Wallonie-Bruxelles) et Saint-Dominique (libre), vont aller visiter les Parlements belge et européen. Une initiative pédagogique louable. Par contre, un courrier distribué aux parents via le journal de classe l'est moins. Y figurent de manière très (trop ?) visible le logo du groupe libéral européen, ainsi que les photos des MR Philippe Goffin (député-bourgmestre de la commune) et de Louis Michel.**

Démarche à tout le moins interpellante à Crisnée. Tous les élèves de 5 et 6<sup>èmes</sup> primaire des écoles situées sur le territoire communal ont eu dans leur journal de classe un document de trois pages à remettre à leurs parents. Et c'est là que le bât blesse. Sur la première page, on retrouve en haut, d'une taille bien visible, le logo de l'Alliance des Démocrates et Libéraux pour l'Europe, soit le groupe libéral au Parlement européen. S'en suit un texte explicatif de la démarche : visites des parlements européen et fédéral et rencontres avec Louis Michel (député européen) et Philippe Goffin (député fédéral et mayor de Crisnée).

## DANS LE JOURNAL DE CLASSE

En page deux est détaillé le programme de la journée, avec les photos des deux élus MR, ainsi que leurs noms et prénoms en gras.

Soyons clairs : les visites d'en-

ceintes parlementaires par des classes se pratiquent régulièrement et sont positives pour l'éducation et la compréhension du paysage politique régional, belge et européen. Les directions des deux écoles criséennes s'en félicitent d'ailleurs. Il n'est pas rare non plus qu'un député-bourgmestre « invite » des classes de sa commune. Par contre, la forme est ici discutable.

Si le premier courrier a bien été envoyé par les directions d'écoles afin de présenter l'excursion et de demander quels enfants participent, le second est plus discutable. Est-il normal de mettre de la sorte en avant deux personnalités politiques, dont le député-bourgmestre de la localité en question, ainsi que leur courant idéologique dans un courrier adressé aux parents via le journal de classe des enfants ?

La réponse est non, selon les premières informations émanant du ministère de l'Enseignement obligatoire en Fédération Wallonie-Bruxelles. Qui renvoie d'ailleurs vers les articles 41 et 42 du « Pacte scolaire » de 1959 : « Toute activité et propagande politique ainsi que toute activité commerciale sont interdites dans les établissements d'enseignement organisés par les personnes publiques et dans les établissements d'enseignement libre subventionnés. » La notion

de propagande est dans ce cas définie comme suit : « exercer une action sur l'opinion pour l'amener à avoir certaines idées politiques ou sociales, à soutenir une politique, un gouvernement, un représentant ».

Selon nos informations, plusieurs parents s'en sont ému auprès des directions d'école. Le ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles est par ailleurs bien au courant du cas qui nous occupe. De quoi envisager une plainte à la commission ad hoc, chargée

de veiller au respect du fameux article 41 ? On n'en est pas encore là. D'autant que de multiples parties peuvent porter plainte : un chef d'établissement d'enseignement organisé par la Communauté française,

une association de parents, une organisation syndicale représentative des personnels de l'enseignement, le Gouvernement, un organe de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs d'enseignement reconnu par le Gouvernement ou encore une association, organisation ou fondation ayant pour objet la défense, la recherche ou l'information des consommateurs ou de l'enseignement. Bref, le panel est large.

Mais l'affaire ne devrait, toujours selon nos informations, pas en rester là. ■

GASPARD GROSJEAN



## RÉACTION DE PHILIPPE GOFFIN

### « Nous sommes transparents. Où est le problème ? »

Le député-bourgmestre de Crisnée, Philippe Goffin, se dit « surpris » de cette polémique : « Nous avons soumis un projet de courrier aux directions, qui l'ont distribué. Nous avons déjà effectué une telle excursion à Strasbourg l'année passée, cela n'avait pas posé problème. Je trouve d'ailleurs que

c'est beaucoup mieux ainsi : au moins, on joue cartes sur table avec les parents. Ils savent qui organise la journée et qui les enfants vont rencontrer. Nous sommes très à l'aise car nous invitons les deux directions et nous n'avons même pas d'enseignement communal. Sans parler que nous

ne sommes pas du tout en période électorale. Je pose donc la question : où est le problème ? Que peut-on encore faire ? Ici, on agit en toute transparence. Et si cela cause des problèmes aux directions d'écoles, alors on annulera, tant pis. » ■

G.G.